

Réf: Dossier 458100

## Avis de constitution

### SOCIETE « ASIKAN »

Siège Abidjan commune de Cocody quartier Riviera  
palmeraie au sein de la cité Athena promogim, lot 103  
ilot 00, 21 BP 810 Abidjan 21, Lot 103, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/11/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASIKAN »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- CONSEIL ET FORMATION EN MANAGEMENT DES ENTREPRISES ET IT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan commune de Cocody quartier Riviera palmeraie au sein de la cité Athena promogim, lot 103 ilot 00, 21 BP 810 Abidjan 21, Lot 103, Ilot 00

Dirigeant(s) M ALLOU KOUAKOU KAN JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12129 du 26/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73669/GTCA/RC/2025 du 26/11/2025

